



Tav. LXIII. Del Piedestallo dell'Ordine CORINTIO del SERLIO.

SERLIO nel suo Lib. IV. a c. 48. assegna le proporzioni del Piedestallo CORINTIO, e stabilisce, che la sua Larghezza sia quanto è il Plinto della Base della Colonna, e la vuole divisa in tre parti. Poi vuole, che a queste tre se ne aggiungano altre due, cosicchè diventino cinque, e che queste sieno dell'altezza del Dado. Il Dado poi sia diviso in sette parti; che una di esse sia data al Cimaccio, e l'altra alla Base, onde vengano ad essere nove in tutte, le quali formino proporzionato il Piedestallo della Colonna. Li Membri, le Altezze, e le Projetture si comprendono chiaramente dalli Numeri della Tavola.

*Pl. LXIII. Du Piédestal de l'Ordre CORINTHIEN de SERLIUS.*

*SERLIUS en son Lib. IV. à la p. 48. donne les proportions du Piédestal CORINTHIEN & établit que sa Largeur soit autant que le Plinthe de la Base de la Colonne , & il la veut partagée en trois parties . Il veut aussi que à ces trois on y ajoute deux autres parties tellement qu'elles deviennent cinq , & soient de l'hauteur du Dé . Que le Dé soit partagé en sept parties ; que une soit donnée à la Cimaise , & l'autre à la Base , ainsi qu'en tout elles soient neuf à fin de former proportionné le Piédestal de la Colonne . Les Membres , les Hauteurs & le Projectures se voient clairement par les Nombres de la Planche .*